



## **MAISON POUR TOUS : Assemblée Générale Ordinaire - 2021**

Exercice présenté : du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020 & prévisionnel 2020 / 2021

*Excusé-e-s :*

*Pouvoirs :*

*Membres présent-e-s :*

*Invité-e-s présents :*

**Secrétaire de séance:**

**Président de séance:**

---

### Ordre du jour :

#### Exercice clôt 2019 / 2020 (du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020)

- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport d'activités
- Présentation du rapport financier
- Vote du rapport moral, d'activité, financier, et affectation du résultat
- Renouvellement des membres du conseil d'administration

#### Prévisionnel 2020 / 2021 (du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021)

- Présentation de l'exercice en cours
- Vote des montants d'adhésion 2021/2022
- Délibération et résolution relative aux modalités de calcul des cotisations 2021/2022
- Délibération et résolution relative aux cotisations d'activités n'ayant pu se tenir
- Délibération et résolution relative a la délégation de fonctions opérationnelles à VertaPop
- Questions diverses



## Préambule

La Maison Pour Tous est une association de loi 1901, âgée de 29 ans.

**Son objet** tel que défini dans ses statuts est « l'animation du territoire sous toutes ses formes, et la gestion des locaux mis à sa disposition ».

Association d'**éducation populaire** affiliée à la Ligue de l'Enseignement / FOL26, elle s'inscrit dans une démarche émancipatrice en proposant un cadre favorable à la mise en œuvre d'initiatives d'habitants et d'activités collectives ouvertes à tous-tes.

Elle appartient statutairement au champs de l' **économie sociale et solidaire** :

- activités à forte utilité sociale.
- organisation dont les moyens économiques sont mis au service des individus, et pas l'inverse.

Elle organise ses activités et ses actions selon les **principes de mutualité et de réciprocité** :  
Les actions menées contribuent à hauteur de leurs moyens, et reçoivent à hauteur de leurs besoins.

Affirmer et revendiquer ces principes en assemblée générale est loin d'être anodin, puisqu'ils influencent très nettement les orientations et les choix de l'association :

Ces principes garantissent notamment de préserver l'association d'un mécanisme répandu selon lequel, au mieux, on individualiserait les profits et socialiserait les pertes, au pire, on condamnerait les activités et initiatives jugées les moins viables sur leur seule analyse économique.

Elle fonctionne sans permanent et ne dispose ni de patrimoine bâti ni de matériel propre :

Les actions de l'association sont menées là où elle est accueillie (pour l'essentiel dans les espaces publics) et s'appuie essentiellement sur des équipements publics ou des biens communs.

Son conseil d'administration est constitué de 16 membres : 8 femmes et 8 hommes, qui ne se sont exceptionnellement réunis que 2 fois au cours de l'exercice (en octobre 2019 et en février 2020).

- **Présentation du rapport moral : Ou le rapport d'un moral général ?**

**Une période durant laquelle chacun-e sera amené-e à se recentrer ... sur l'essentiel !**

*Septembre 2019* : c'est la rentrée !

Il semblerait bien que cette année, les habitants ressentent tout particulièrement le besoin de se voir et de pratiquer des activités ensemble : la MPT fait face à une augmentation importante des inscriptions de ses membres en vue de pratiquer une activité régulière et collective au sein de l'association.

*Novembre 2019* : On ne compte plus les habitants s'attelant depuis plusieurs semaines aux préparatifs du festival « Les Passantes » : le programme, l'accueil, les scolaires, les ados, la cuisine, la com, la déco, la scène, le bar... Ouverture des portes : 564 spectateurs de tout âge sont accueillis durant ce dernier week-end de novembre !

*On convient alors que l'essentiel, c'est évidemment de faire culture commune, le lien, se voir, faire ensemble !*

*Mars 2020* : Annonce du confinement durant lequel chacun est appelé à s'isoler. Ça durera 2 mois ... C'est long ! Les activités habituelles de l'association sont suspendues et ne reprendront pas avant l'été.

On passe des coups de fil, on envoie des mails.

On se rassure comme on peut, on rassure les autres comme on peut, on bricole comme on peut, et on met les intervenant-e-s salarié-e-s en chômage partiel, le tout à distance les uns des autres.

Le Conseil d'Administration de l'association ... ne se réunira pas.

On communique comme on peut afin de tenter de conserver le lien entre les habitants à travers un forum d'entraide, et on scande le message « restez chez vous ! » au lieu de l'habituel message « rejoignez-nous ! »

*On convient alors que l'essentiel, c'est évidemment de s'assurer que chacun reste chez soi, à bonne distance !*

*Mai 2020* : Ouf ! Un peu d'air !

On organise notre traditionnelle vente de fleurs au profit de l'association, en vue de la fête des mères :

On envoie des bulletins de commande aux habitants, on improvise un Drive ... et on livre même à domicile !

*Juillet 2020* : C'est l'Assemblée Générale annuelle de l'association, contrainte d'être repoussée, depuis le printemps ... 12 des 16 membres du Conseil ne renouvelleront pas leur mandat, et aucun nouveau candidat ! Flop ! On organise un nouveau rendez-vous : une Assemblée Générale Extra-Ordinaire :

*On convient alors que l'essentiel, c'est évidemment d'affirmer, formaliser, ou confirmer nos engagements !*

11 membres se retroussent les manches, et constituent ensemble un CA temporaire en attendant que les rejoigne des renforts à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire : Eh bien, la voilà ! Nous y sommes !

*Incontestablement, cette période aura questionné les certitudes et les évidences qu'on croyait acquises ... Alors? Selon vous, aujourd'hui réunis en Assemblée Générale de la MPT, au final, l'essentiel ... c'est quoi ?*

- **Présentation du rapport d'activité**

### **Animations & chantiers menés durant l'exercice :**

- **Permanences d'inscriptions** : 2 demi-journées de permanences d'inscriptions début septembre 2019, sont organisées avec notre EVS, VertaPop (1/2 journée à la Maison de l'Aventure, 1/2 journée à la Piste ReCyclable)
- **Festival Les Passantes** : 29 & 30 Novembre 2019, le festival est organisé en partenariat avec Les Souffleurs, l'ACCR (Association de Coordination Culturelle du Royans) et notre EVS, VertaPop. Belle réussite collective : belles expériences humaines autant qu'artistiques, et belles coopérations. De très nombreux soutiens sont apportés des habitants, des associations et des collectivités mobilisés pour permettre l'accueil des 564 spectateurs sur le week-end : une vraie réussite d'éducation populaire !
- **Formation « Éducation Populaire et transformation sociale »** : 7 février 2020 – MAV  
Journée de formation organisée et proposée par notre EVS, VertaPop, pour questionner ensemble le sens et l'objet que nous défendons de nos associations : Que partage-t-on ? Avec qui ? Quelles coopérations ? Selon quelle organisation ? Un temps de travail qui offrira un recul enrichissant à chacun des présents, mais qui mobilisera cependant, comme souvent, trop peu d'administrateurs d'associations locales.
- **Accueil du spectacle « Penchés au bord du monde »** - 22 février 2020 – salle des fêtes  
Une création de musique & chanson, en résidence à La Navette, accueillie en partenariat avec l'ACCR  
Un apéro en musique et en chanson agréable, dans une ambiance cabaret très intime, peut-être trop : l'espace spécialement aménagé était en capacité d'accueillir davantage de public.
- **Mars 2020 : confinement** : Suspension des activités hebdomadaires, partage d'un forum d'entraide mis en ligne par des habitants pour garder le lien et le contact entre eux, recenser les besoins, les propositions et les coups de main dans cette situation singulière  
Recrutement du coordinateur de notre EVS, VertaPop, qui prendra la suite du travail engagé par Emilie.
- **Vente de fleurs** – mai 2020 – fête des mères - Organisée cette année sous forme de Drive :  
Sur commande des habitants, avec retrait sur la place du village et livraisons à domicile si besoin.
- **Édition de la première lettre « La Place des Villages – Lettre aux habitants »** avec notre EVS, VertaPop – juillet 2020 : Une lettre mensuelle dédiée aux habitants pour permettre à chacun de se tenir informé de l'EVS, de ses actions, de ses chantiers, de ses envies, et des actualités associatives locales ...
- **Assemblée Générale Ordinaire** : 9 juillet 2020 : 12 des 16 membres du CA ne sont pas renouvelés, faute de candidats. Face à cette situation, il est décidé de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire dans les plus brefs délais.
- **Assemblée Générale Extra-Ordinaire** : 30 juillet 2020 : Un nouveau CA est temporairement constitué de 11 membres souhaitant assurer une continuité aux actions engagées par la MPT.
- **Préparation du « petit forum d'en Haut »** – avec notre EVS, VertaPop – août 2020  
Un Forum des associations, organisé par VertaPop, qui se tiendra le samedi 5 septembre 2020.
- **Préparation de la rentrée 2020** avec les nouveaux membres du CA : Tenue de 2 réunions de CA en août 2020
- **Cinéma** : La MPT n'a pu assurer cette année les projections que de 8 films auprès des 140 spectateurs accueillis, au lieu des 20 à 30 projections annuelles habituelles. Cette baisse importante de l'activité cinéma est principalement due à l'annulation contrainte des projections habituelles et du festival du documentaire durant la période de confinement, et une réduction contrainte des projections durant la période d'été.  
Une baisse générale du public accueilli s'explique également par plusieurs raisons identifiées durant les dernières années :
  - Un confort d'assise et d'acoustique de la salle de projection jugé sommaire par les spectateurs
  - L'absence de signalétique cinéma grand format sur la place du village, à proximité de l'OT.

## Activités annuelles régulières :

12 activités régulières ont été proposées sur une partie seulement de l'année aux adhérent-e-s, un trimestre d'activités ayant été suspendu durant la période de confinement.

Elles représentent un volume annuel de 521 heures d'activités régulières :

Arts plastiques enfants, Arts plastiques adultes, Théâtre enfants, Danse enfants, Danse adultes, Yoga, Judo enfants, Gym tonique, TaiChiChuan, Stretching, Gym d'entretien, Badminton.

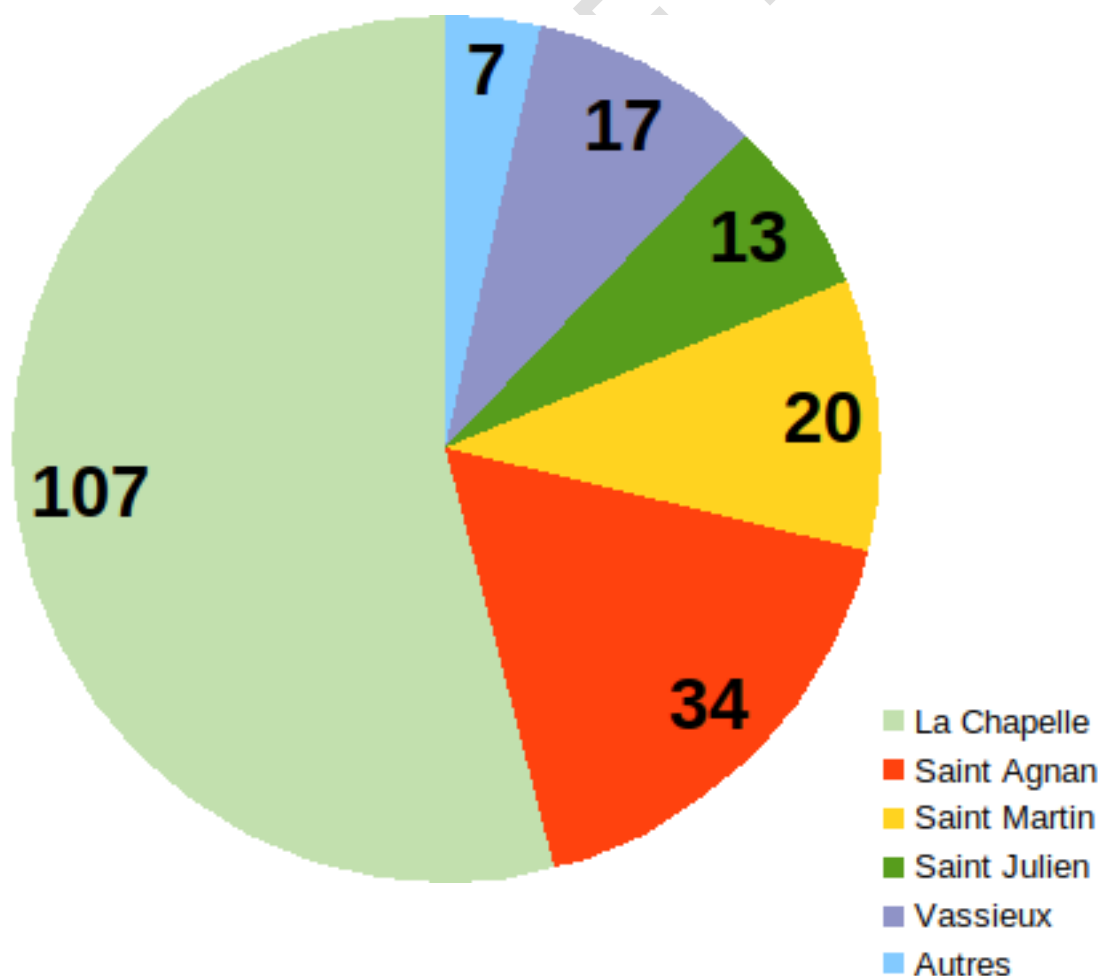
Les activités arts plastiques enfants et théâtre enfants se sont chacune tenues sur une partie différente de l'année permettant ainsi de proposer une activité au groupe sans discontinuité.

Ces activités ont été dispensées par 5 intervenant-e-s salarié-e-s et 3 intervenantes bénévoles.

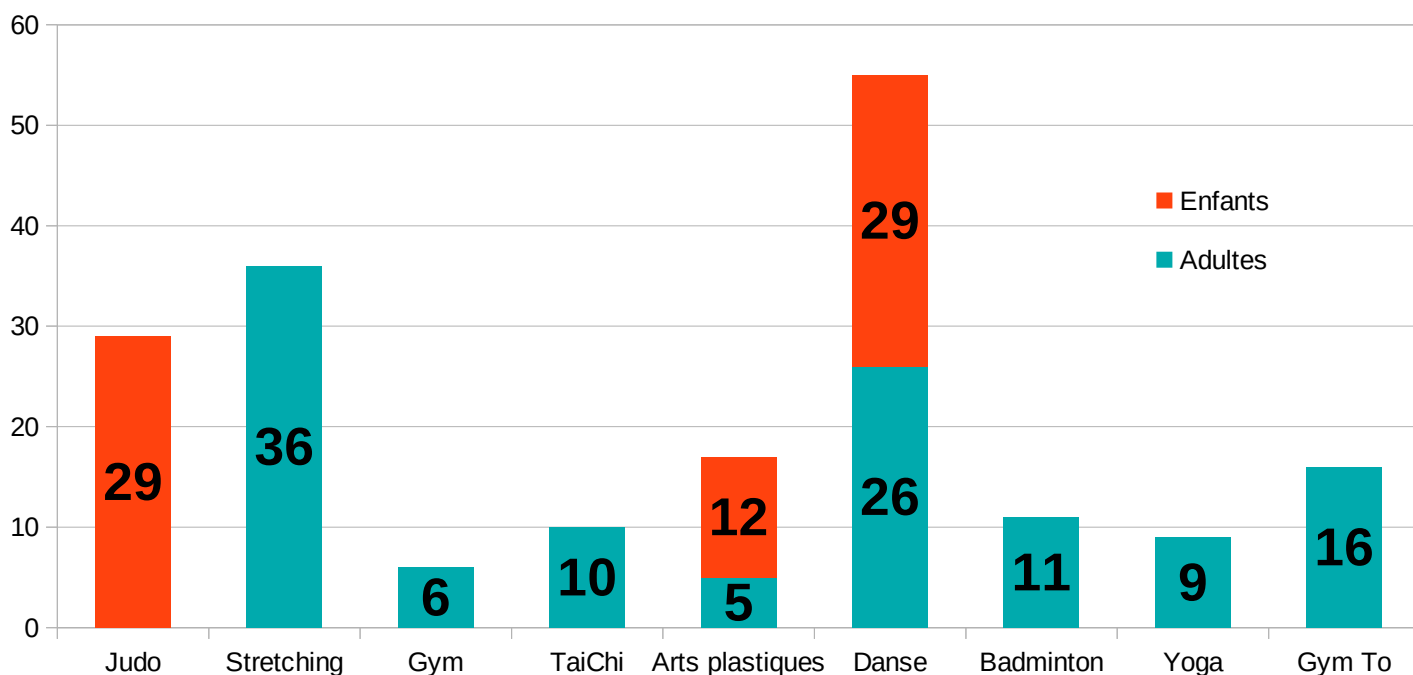
L'association dénombre au cours de l'exercice 198 pratiquants d'activités adhérents, constitués de 79 enfants et 119 adultes : la proportion d'enfants pratiquant une activité est en hausse cette année, tout comme le nombre général de pratiquants.

Le coût horaire des activités proposées varie entre 2,40 € et 5,50 € selon le quotient familial et l'activité.

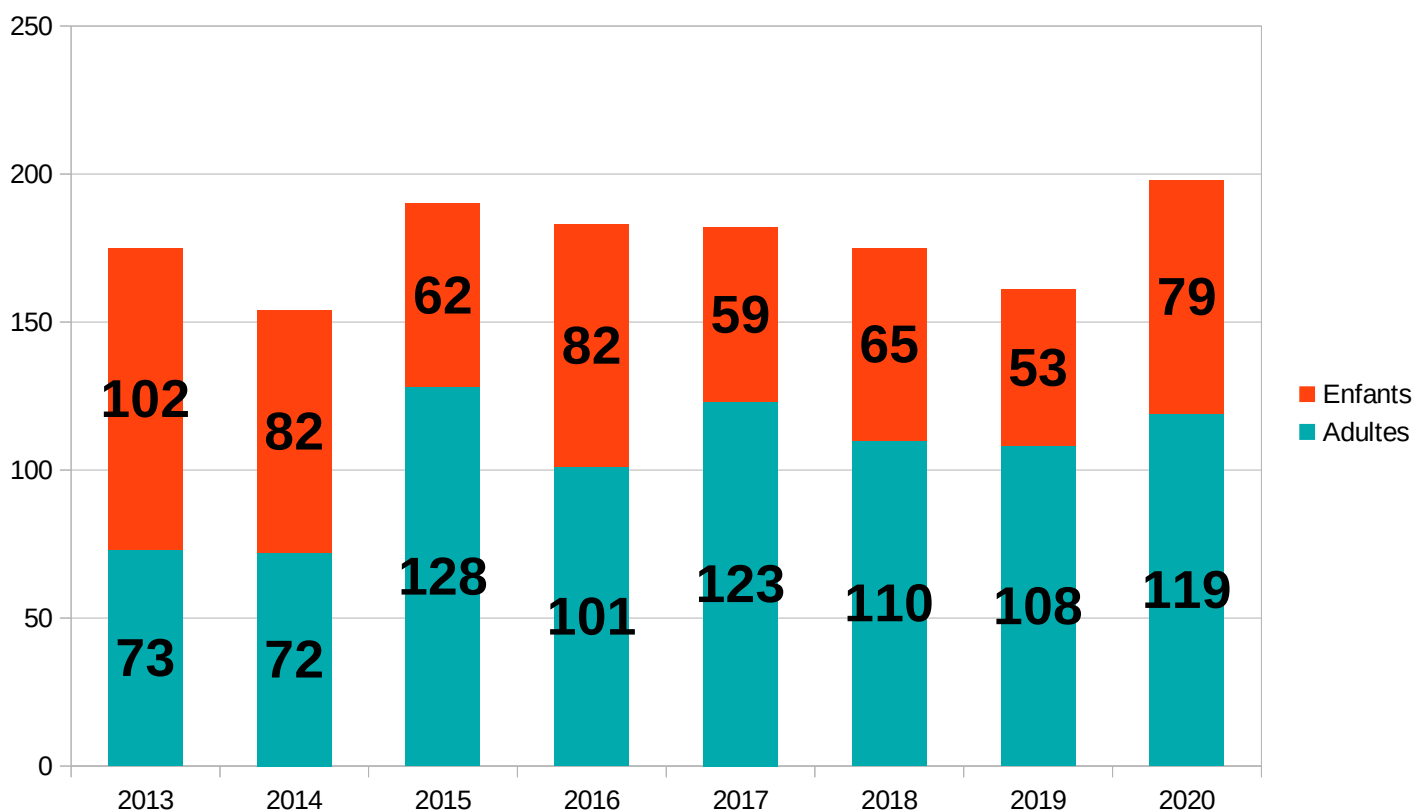
## Répartition des membres pratiquants en 2019 / 2020 par localité



## Répartition des membres pratiquants en 2019 / 2020 par activité

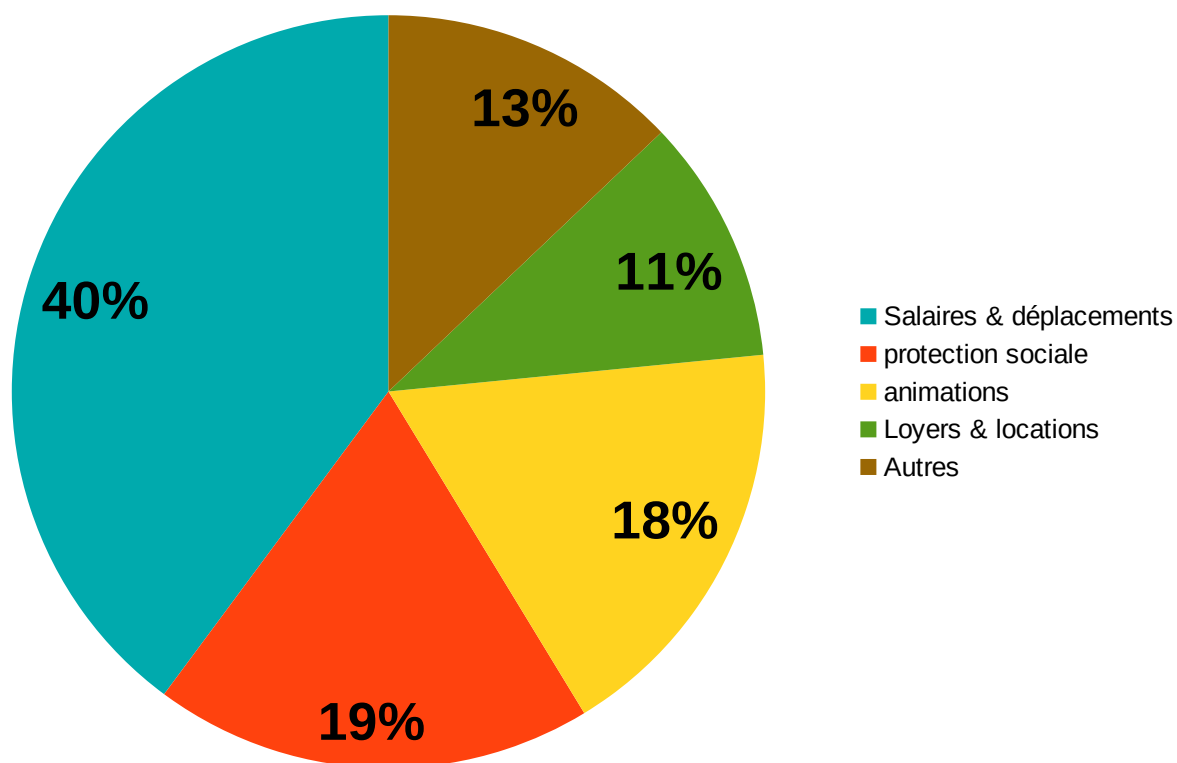


## Evolution des membres pratiquants enfants / adultes au fil des années

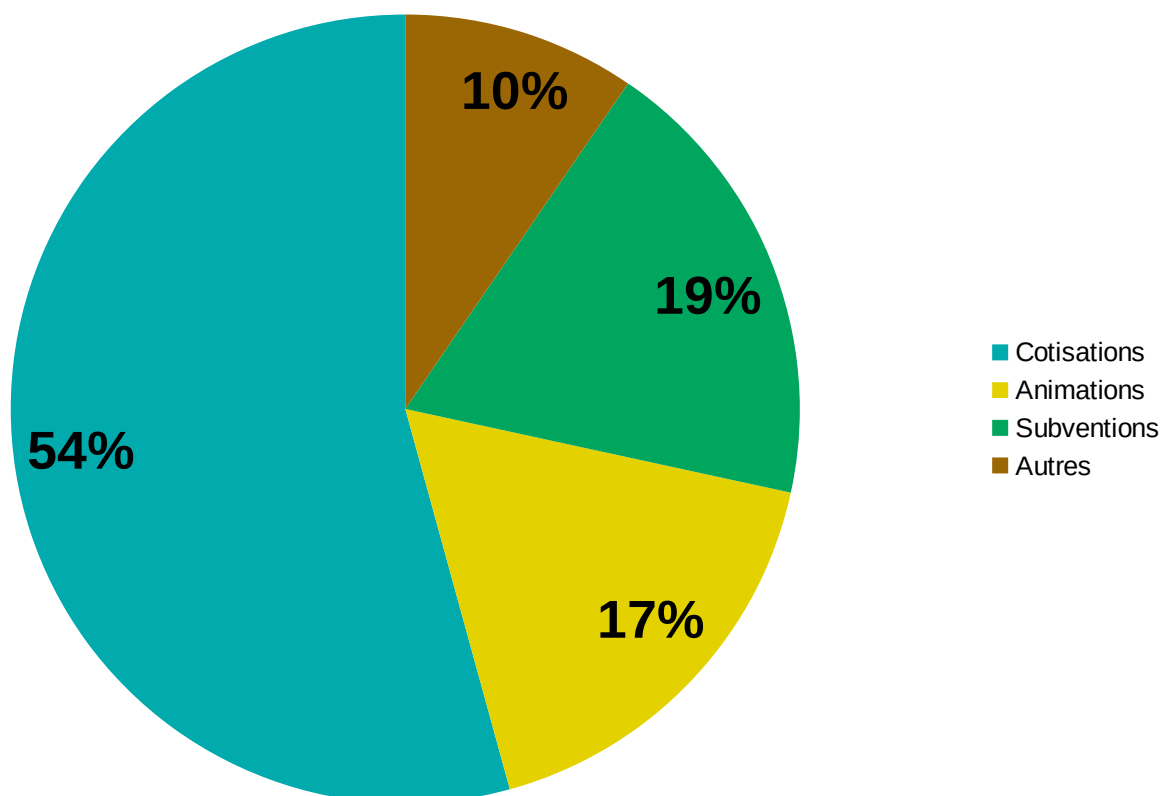


- **Présentation du rapport financier**

### Répartition des dépenses 2019 / 2020



### Répartition des recettes 2019 / 2020



# Compte de résultat 2019 / 2020

## MAISON POUR TOUS – COMPTE DE RESULTAT 2019 / 2020 SOUMIS AU VOTE EN ASSEMBLEE GENERALE

Poste	CHARGES	Montant	Poste	PRODUITS	Montant
604101	Achats de spectacles CINEMA	916,00	706101	Ventes billets CINEMA	926,00
604103	Achats de spectacles Les Passantes	1950,26	706103	Ventes billets Festival	4091,00
604200	Achats buvettes- apéritifs	864,41	706111	Subventions CINEMA	400,00
604500	Prestations activités phono	1950,00	706131	Subvention festival	2060,56
606308	Fournitures petits équipements-divers	48,90	707001	Ventes de Fleurs	1155,70
607001	Achats Fleurs	631,39	707002	Ventes buvettes	1602,00
613001	Location salle MDA	2664,50	708400	Mise a dispo de personnel (danse)	144,00
613002	Location salle polyvalente (sept 2018 - dec 2019)	1389,90	740001	Subventions d'exploitation CCRV	6000,00
613003	Contribution frais bâtiment MAV	80,00	756001	Adhésions Adulte	1566,00
613022	Mise à disposition salle polyvalente (> janv 2020)	504,00	756002	Adhésions Enfant	486,00
613500	Locations mobilières (Festival Les Passantes)	350,00	756003	Adhésions Famille	534,00
616001	Assurances	643,13	756004	Adhésions partenaires	30,00
622001	Commissions ANCV	36,25	756011	Danse Cotisations Adultes	3393,00
622600	Honoraires Intervention céramique adultes	440,00	756012	Cotisations Danse Enfants	3505,00
623600	Catalogues et imprimés	489,81	756021	Stretching cotisation	4973,00
624801	Transport scolaire – Les Passantes	514,66	756022	Gymnastique cotisations	903,00
625101	Déplacements YOGA	403,99	756032	Judo Cotisation	3432,00
625106	Déplacements TAI CHI	79,52	756041	Arts Plastiques adultes cotisations	574,00
625700	Réceptions repas offerts – Les Passantes	461,86	756042	Art plastique / theatre enfants cotisations	902,00
627800	Services bancaires	57,20	756051	Yoga cotisations	1451,00
628601	Prestations informatiques	60,00	756061	Tai Chi cotisations	1394,00
628602	Sous traitance paie FOL	988,70	756071	Gym tonique cotisations	2101,00
641101	Salaires DANSE	6856,23	756081	Badminton cotisations	559,00
641102	Salaires STRETCHING-GYM	2454,16	756092	Cotisations theatre enfant	403,00
641103	Salaires JUDO	1523,56	758001	Licences Judo	1160,00
641104	Salaires ARTS PLASTIQUES	1180,47		Remboursements cotisations adhérents	-3003,90
641105	Salaire THEATRE ENFANTS	131,33	768101	Intérêts livret d'épargne	311,02
641401	Frais déplacement danse (stage folk)	255,60	771000	Produits exceptionnels	17,19
641402	Frais déplacements STRETCHING	1665,66	791022	Transfert de charges d'exploitation (salle po)	504,00
641403	Frais déplacements JUDO	658,88	791641	indemnités chômage partiel	3312,68
645101	URSSAF Ch patronales + salariales	4863,00			
645201	Mutuelle prévoyance CHORUM	68,80			
645301	AGRR Retraite patronale + salariale	1066,77			
647501	Médecine du travail	404,40			
651601	Droits d'auteur SPRE – danse – gym	171,11			
651602	Droits d'auteur SACEM – danse – gym	685,99			
651603	Droits d'auteur CNV	143,19			
658610	Licences JUDO VDL	1160,00			
658611	Adhésions JUDO VDL	290,00			
658620	Adhésion FOL	120,15			
658630	Adhésion Partenaires	40,00			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>39263,78</b>		<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>44886,25</b>

ETAT DE LA TRESORERIE AU 31/08/2020	
Report à nouveau au 01/09/2019	45 824,16 €
Résultat de l'exercice 2019/2020	5 622,47 €
Compte courant au 31/08/2020	9 020,05 €
Livret épargne au 31/08/2020	41 781,23 €
Caisse espèces au 31/08/2020	645,35 €
Report à nouveau au 01/09/2020	51 446,63 €



## Analyse du rapport financier :

Le compte de résultat indique un excédent de 5622,47 €, principalement dû :

- à l'absence de frais de déplacement des intervenant-e-s depuis mi-mars (économie de 1500€).
- à moins de cotisations d'URSSAF (économie de 1500€).
- à la prise en charge d'indemnités de chômage partiel pour les salarié-e-s à hauteur de 3600 € (économie totale de 6600€).  
Le paiement des salaires des intervenant-e-s concerné-e-s a bien entendu été maintenu (3700€ + 500€ d'URSSAF sur la période, au lieu de 2000€ d'URSSAF environ attendus).
- au remboursement partiel aux adhérent-e-s des cotisations au pro-rata des cours n'ayant pu se tenir : 3000€ sur les 7200€ remboursables.
- au fait qu' aucun soutien financier de la MPT n'ait été apporté cette année à notre EVS Vertapop (pour la première fois depuis sa constitution en 2017) , malgré le travail de l'EVS à nos côtés sur de nombreuses actions au long de l'année, et malgré que la MPT en soit pourtant une des 3 associations fondatrices. Le soutien annuel apporté, à sa constitution, était de 1500 €.
- à la réduction des frais de location de salle MDA , réduits de 1300 € durant le trimestre d'inoccupation.
- Les frais de location de salle polyvalente, reliquat de l'exercice précédent ont, eux, augmenté de 1300 €, soldés sur l'exercice actuel.

A noter, quelques points d'attention particulière cette année :

- l'animation « cinéma » a connu une faible fréquentation y compris hors de la période de confinement (1000€ de recettes environ contre 4500€ réalisées sur l'exercice précédent) : peu de projections d'été, et des pistes d'améliorations évoquées en assemblées générales ordinaires (aménagement nécessaire de la salle des fêtes, aménagement d' affichage et de signalétique).
- Les cotisations danse sont moins élevées que les années précédentes (1400 € de moins) alors qu'elles se sont maintenues ou ont augmenté pour les autres activités. La proportion d'activités danse enfant par rapport à la danse adulte est en augmentation cette année : il s'agit là d'une bonne nouvelle, et les cotisations enfants minorées peuvent être en partie à l'origine de cette baisse des montants de cotisations. L'activité danse est toutefois déficitaire de 6000€ cette année.
- Le gala de danse qui engendre habituellement un résultat de 800 à 900 € n'a pas pu se tenir cette année.
- La vente de fleurs qui engendre habituellement un résultat de 2000 à 2500 €, n'a engendré qu'un bénéfice de 500 € cette année sous sa forme allégée « drive », pour cause de Covid. Cette vente pourra-t-elle perdurer sous sa forme habituelle, ou en partenariat avec notre jeune fleuriste récemment installée à La Chapelle ?
- Après plusieurs années d'engagement bénévole des intervenantes dispensant les activités YOGA et GYM TONIQUE, Mireille et Stéphanie ne reconduiront pas leurs activités à la rentrée 2020 : nous les remercions encore pour ces années passées à nos cotés, engagées au sein de la MPT. Par leur caractère bénévole, la gym engendrait habituellement une recette de 2000 € environ, le yoga 550 € environ (1000 € cette année, du fait de l'absence de déplacements depuis mars, et suite à l'harmonisation des frais de déplacement des intervenants).

L'analyse des recettes et dépenses habituelles met en évidence, en l'état actuel, un trop faible excédent pour envisager sereinement de salarier une personne, même à temps partiel, en capacité de soulager le conseil d'administration sur des fonctions de secrétariat ou d' administration générale.

Une piste évoquée concerne les loyers versés pour l'occupation de la Maison Des Associations, communale : si la collectivité trouvait la capacité de mettre sa salle à disposition, un montant équivalent aux loyers trouverait un intérêt à être alloué par la MPT à la rémunération d'un emploi administratif à temps partiel (de l'ordre d'une demi-journée par semaine), en renfort du soutien à la coordination qu'assure déjà notre EVS, VertaPop.

## **Remerciements à l'ensemble des nombreux soutiens de l'association**

Nous renouvelons nos remerciements :

- aux bénévoles (le bénévolat est estimé à environ 1 ETP, soit environ 1800 h annuelles).
- aux animateurs et intervenants.
- aux membres du CA et du bureau.
- aux adhérents, parents d'adhérents et référents d'activités.
- à Émilie, Jérôme et la Maison de l'Aventure pour leur engagement sur le déploiement de notre EVS VertaPop très actif à nos côtés.
- à la Piste ReCyclable, aux Souffleurs, à l' ACCR, à la FOL26 et aux collectivités qui nous ont particulièrement soutenu sur les actions culturelles.
- à l'ensemble des structures partenaires des actions menées durant l'année.

Nous remercions les collectivités pour leur soutien matériel, logistique, psychologique ou financier, saluons au passage la mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente pour l'activité badminton à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 par la communauté de communes, et invitons chacune à suivre la démarche et à reconsidérer la notion et le sens de location de leurs espaces publics aux associations d'habitant-e-s.

## **Vote du rapport moral, d'activité, financier, et affectation du résultat**

### **Renouvellement des membres du conseil d'administration**

A ce jour, Jeanne DORIN ayant signifié en février 2021 sa démission du conseil d'administration et du mandat de présidente, le conseil d'administration est actuellement composé des membres suivants :

Alexis Arnaud

Arnaud De Rasily

Monique Ferrier Ruchon (secrétaire)

Benoit GEORGE (vice-président)

Pascal Givert (élu membre de droit)

Renaud Pourrat

Marcel Rance (trésorier)

Séverine Reymond (vice-secrétaire)

Michel Roche

Thomas Romagny

Membres déclarés sortants au 22 juin 2021 : Benoit GEORGE, Alexis ARNAUD, Renaud POURRAT, Monique FERRIER RUCHON.

Membres candidats déclarés :

## Prévisionnel 2020 / 2021 (du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021)

### Présentation de l'exercice en cours & approbation du prévisionnel présenté

MAISON POUR TOUS – CR PREVISIONNEL AU 01/01/2021

CHARGES			PRODUITS		
Poste	Libellé du poste	Prév 20/21	Poste	Libellé du poste	Prév 20/21
604101	Achats de spectacles CINEMA	3000,00	706101	Ventes billets CINEMA	3000,00
604200	Achats buvettes- apéritifs	200,00	706111	Subventions CINEMA	400,00
606308	Fournitures petits équipements-divers	50,00	740001	Subventions d'exploitation CCRV	6000,00
613003	Contribution frais bâtiment MAV	300,00	740001	Subvention d'exploitation commune	2541,00
613022	location annuelle MDA	2541,00	756001	Adhésions Adulte reçues	756,00
613022	Mise à dispo Salle polyvalente	1944,00	756001	Adhésions Adulte attendues	72,00
616001	Assurances	650,00	756002	Adhésions Enfant reçues	306,00
622001	Commissions ANCV	20,00	756002	Adhésions Enfant attendues	18,00
623600	Catalogues et imprimés	250,00	756003	Adhésions Famille reçues	261,00
625101	Déplacements YOGA	300,00	756003	Adhésions Famille attendues	9,00
625106	Déplacements TAI CHI	120,00	756011	Cotisations Danse Adultes reçues	936,00
626300	Affranchissements	42,00	756011	Cotisations Danse Adultes attendues	160,00
627800	Services bancaires	60,00	756012	Cotisations Danse Enfants reçues	1235,00
628601	Prestations informatiques	60,00	756012	Cotisations Danse Enfants attendues	19,00
628602	Sous traitance paie FOL	990,00	756021	Cotisations Stretching reçues	2418,00
622602	Honoraires Yoga	1260,00	756021	Cotisations Stretching attendues	166,00
622601	Honoraires Gym	1050,00	756032	Cotisations Judo reçues	1621,00
641101	Salaires DANSE	4160,00	756032	Cotisations Judo attendues	96,00
641102	Salaires STRETCHING-GYM	1554,00	756041	Cotisations Arts Plast. adultes reçues	203,00
641103	Salaires JUDO	1198,00	756041	Cotisations Arts Plast. A attendues	111,00
641104	Salaires ARTS PLASTIQUES	876,00	756042	Cotisations A.P. / théâtre E reçues	1563,60
641105	Salaire THEATRE ENFANTS	876,00	756042	Cotisations A.P. / théâtre E attendues	506,40
641402	Frais déplacements STRETCHING	1700,00	756051	Cotisations Yoga reçues	2530,75
641403	Frais déplacements JUDO	700,00	756051	Cotisations Yoga attendues	438,25
645101	URSSAF Ch patronales + salariales	3500,00	756061	Cotisations Tai Chi reçues	470,00
645201	Mutuelle prévoyance CHORUM	70,00	756061	Cotisations Tai Chi attendues	209,00
645301	AGRR Retraite patronale + salariale	800,00	756071	Cotisation Gym tonique reçues	1736,00
647501	Médecine du travail	400,00	756071	Cotisation Gym tonique attendues	172,00
651601	Droits d'auteur SPRE – danse – gym	110,00	756081	Cotisations Badminton reçues	303,00
651602	Droits d'auteur SACEM – danse – gym	430,00	756081	Cotisations Badminton attendues	127,00
657001	Contribution EVS 2020	1500,00	758001	Licences Judo reçues	520,00
657001	Contribution EVS 2021	1500,00	758001	Licences Judo attendues	40,00
657001	Consolidation animateur jeunesse EVS 2021	3000,00	768101	Intérêts livret d'épargne	300,00
658610	Licences JUDO VDL	560,00	791022	Mise à dispo Salle polyvalente	1944,00
658611	Adhésions JUDO VDL	140,00	791645	Remboursement URSSAF avril/mai/juin 2020	195,00
658620	Adhésion FOL	122,30	791641	Indemnités chômage partiel 2 mois	1327,00
671301	Invitations / cadeau	60,00	75	Remboursement cotisations covid 2 mois	-4000,00
64	Indemnités chômage partiel 2 mois	1327,00	79	Perte comptable financée sur fonds propres	5966,30
64	Suspension salaires 2 mois	-1444,00			
64	Suspension cotisations URSSAF 2 mois	-600,00			
62	Suspension honoraires Yoga Gym 2 mois	-700,00			
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>34676,30</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>34676,30</b>

### Vote des montants d'adhésion 2021 / 2022

*Nous proposons de soumettre au vote des montants de cotisations inchangées, soit :*

Enfant : 9 € - Adulte : 18 € - Famille / Groupe / Personne morale : 30 €

## Délibération et résolution relative aux modalités de calcul des cotisations 2021 / 2022

*Des membres ayant demandé à ce que de nouvelles modalités de cotisations soient mises en œuvre, plus équitables que les actuelles modalités aux quotients par tranches / paliers assorties de réductions selon le nombre d'activités pratiquées par foyer, nous soumettons au vote la résolution suivante :*

L'assemblée générale de la Maison Pour Tous réunie sous sa forme ordinaire décide d'adopter les nouvelles modalités de calcul de cotisations aux activités, à la rentrée 2021 :

- Si renouvellement de la convention MPT/CCRV en faveur des activités enfants :

Le montant de la cotisation annuelle à une activité hebdomadaire au bénéfice d'un enfant s'élève à 1 % des ressources annuelles du foyer, soit 12% du quotient familial mensuel.

Le montant de la cotisation annuelle à une activité hebdomadaire au bénéfice d'un adulte s'élève à 1,5 % des ressources annuelles du foyer, soit 18% du quotient familial mensuel.

- Sans renouvellement de la convention MPT/CCRV en faveur des activités enfants :

Le montant de la cotisation annuelle à une activité hebdomadaire au bénéfice d'un membre enfant ou adulte s'élève à 1,5 % des ressources annuelles du foyer, soit 18% du quotient familial mensuel.

## Délibération et résolution relative aux cotisations d'activités n'ayant pu se tenir

*La majeure partie des activités proposées à la rentrée n'ayant pu se tenir, nous soumettons au vote la résolution suivante relative aux modalités de remboursements :*

L'assemblée générale de la Maison Pour Tous réunie sous sa forme ordinaire décide d'adopter la résolution suivante, concernant les remboursements de cotisations relatives à l'année 2020 / 2021 :

Les membres inscrits aux activités 2020 / 2021 n'ayant donné lieu qu'à quelques cours sur l'année seront intégralement remboursés des montants de leur cotisation annuelle. Seul le montant de leur adhésion annuelle restera par conséquent acquis, et le montant éventuel des licences annuelles acquittées aux fédérations.

## Délibération et résolution relative à la délégation de fonctions opérationnelles à VertaPop

*Des fonctions opérationnelles peinant à être réalisées de manière régulières par les administrateurs bénévoles, certaines d'entre elles peuvent être dévolues à VertaPop dans le cadre de ses missions de coordination :*

L'assemblée générale de la Maison Pour Tous réunie sous sa forme ordinaire décide de déléguer à l'Espace de Vie Sociale VertaPop, dans le cadre de ses missions d'animation et de coordination de la vie sociale, des fonctions d'ordre opérationnel et de coordination que les membres administrateurs bénévoles de la Maison Pour Tous peinent à assumer. Ces fonctions seront plus précisément définies d'un commun accord avec l'EVS, et feront l'objet de groupes de travail entre les administrateurs bénévoles de la MPT et les salarié-e-s de VertaPop.

## Questions diverses